RÈGLEMENT

PROGRAMME JEUNES TALENTS FRANCE

17^{ÈME} ÉDITION



PRIX JEUNES TALENTS FRANCE
EN PARTENARIAT AVEC





1. INTRODUCTION

Créé en 2007, le programme Jeunes Talents France L'Oréal-UNESCO Pour les Femmes et la Science a pour but de promouvoir et de soutenir l'implication de jeunes femmes dans la recherche scientifique. Ce programme identifie et récompense de jeunes chercheuses talentueuses dans les sciences de la vie et de l'environnement, sciences de la matière, mathématiques, informatique et sciences de l'information, sciences de l'ingénieur et technologiques (liste en annexe 1).

Depuis sa création en 2007, 370 dotations ont été remises à de jeunes chercheuses pour la qualité de leurs travaux de recherche.

Pour cette 17^{ème} édition, 35 dotations seront décernées pour encourager de jeunes chercheuses actuellement en doctorat ou en post-doctorat à poursuivre une brillante carrière scientifique.

Au minimum, 5 de ces 35 dotations seront dédiées à des chercheuses effectuant leurs travaux de recherche dans les Outre-mer.

- Les doctorantes récompensées recevront chacune une dotation d'un montant de 15 000 €. Les candidates doctorantes doivent être inscrites dans une école doctorale française et dans un laboratoire de recherche en France métropolitaine ou dans les Outre-mer, avoir commencé leur doctorat au plus tard en décembre 2021 (c'est-à-dire, être inscrite au minimum en 2ème année de thèse) et ne pas avoir encore soutenu à la date de l'ouverture de l'appel à candidature, en janvier 2023.
- Les post-doctorantes récompensées recevront chacune une dotation d'un montant de 20 000 €. Les candidates post-doctorantes doivent travailler dans un laboratoire ou un institut de recherche en France métropolitaine ou dans les Outre-mer, avoir soutenu leur thèse après le mois de janvier 2018 et commencé leur post-doctorat avant la date de l'ouverture de l'appel à candidature, en janvier 2023.

Les dotations du programme Jeunes Talents France L'Oréal-UNESCO Pour les Femmes et la Science seront remises par la Fondation L'Oréal et s'inscrivent dans le cadre d'un partenariat avec la **Commission nationale française pour l'UNESCO** et **l'Académie des sciences**.



2. CONDITIONS GÉNÉRALES D'ÉLIGIBILITÉ

A. POUR LES DOCTORANTES

La dotation à destination des doctorantes vise à récompenser des candidates :

- De toute nationalité, inscrites dans une école doctorale française et réalisant leur doctorat dans un laboratoire de recherche en France métropolitaine ou dans les Outre-mer.
- Ayant commencé leur thèse au plus tard en décembre 2021 (être au moins en 2^{ème} année de thèse).
- Poursuivant des recherches dans l'un des domaines scientifiques cités en annexe 1.

A noter:

Les doctorantes qui soutiennent leur thèse au cours de l'appel à candidature (de janvier à mars 2023), doivent postuler dans la catégorie « post-doctorante » et proposer un nouveau projet de recherche spécifique et différent de celui du projet de thèse.

B. POUR LES POST-DOCTORANTES

La dotation à destination des post-doctorantes vise à récompenser des candidates :

- De toute nationalité réalisant leur post-doctorat dans un laboratoire de recherche en France métropolitaine ou dans les Outre-mer.
- Ayant soutenu leur thèse après janvier 2018. Si la post-doctorante a un ou plusieurs enfants, cette date limite est avancée d'une année par enfant.
- Ayant commencé leur post-doctorat avant la date de l'ouverture de l'appel à candidature, en janvier 2023 ou ayant une lettre du laboratoire d'accueil attestant le début du post doctorat au plus tard à la date de la fin de l'appel à candidature.
- Poursuivant des recherches dans l'un des domaines scientifiques cités en annexe 1.
- N'ayant pas de poste permanent avant la cérémonie de remise des Prix, qui se déroulera en octobre 2023.

Les candidates ayant déjà été soutenues par l'un des programmes Jeunes Talents, nationaux ou régionaux L'Oréal-UNESCO Pour les Femmes et la Science, ne sont pas admissibles.



3. CRITÈRES DE SÉLECTION

Les critères de sélection de la candidate par le jury sont les suivants :

A. LA QUALITÉ DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier doit :

- Être rédigé intégralement en français à l'exception des lettres de recommandation qui peuvent être rédigées en anglais,
- Démontrer comment la formation ou les connaissances pratiques et théoriques acquises au sein de l'organisation hôte contribuent aux travaux de la recherche en cours,
- Valoriser l'excellence du dossier académique (nombre, qualité et impact des publications, présentations à des congrès, brevets...),
- Comporter le résumé de la recherche formulé en termes clairs en 200 mots maximum (texte justifié, police Times New Roman, taille 12 avec interligne simple),
- Comporter une lettre du laboratoire d'accueil et des lettres de recommandation exemplifiées et explicites.

Origine(s) des lettres :

- Lettre d'acceptation de l'équipe d'accueil du laboratoire de l'année 2023-2024.
- Lettre du Directeur(trice) :
 - De thèse (pour les doctorantes)

OU

- Du laboratoire actuel (pour les post-doctorantes)
- Si possible, celle d'un pair dans le domaine de recherche de la thèse et/ou du projet postdoctoral (qui ne fait pas partie de l'environnement proche de la candidate).

Contenu des lettres :

- Reconnaissance de la qualité scientifique et de l'importance du travail réalisé et envisagé dans les travaux de recherche (originalité, portée scientifique, voire portée économique et sociale). Il est important de montrer en quoi la candidate a réellement contribué.
 - Ce n'est pas le travail du laboratoire dont il est question, mais bien de celui qu'elle a réalisé ou va réaliser elle-même.
- Appréciation des qualités humaines de la chercheuse, de son autonomie, son inventivité, sa créativité et sa capacité à interagir de façon efficace, productive, bienveillante et avec les autres (partage, écoute, mentoring...)



B. L'EXCELLENCE SCIENTIFIQUE DES TRAVAUX DE RECHERCHE

- Les travaux de recherche décrivent le plan de recherche dans son ensemble, y compris la méthodologie, ainsi que la portée, la nouveauté et les répercussions possibles de la recherche.
- Cette description ne compte pas plus de deux pages incluant les références.
- Pertinente et bien préparée, la description illustre un esprit novateur et créatif.
- Ce travail de recherche doit contribuer au savoir dans le domaine de recherche de la candidate et permettre de promouvoir les travaux scientifiques, en France et à l'étranger.

C. LA CAPACITE DE LA CANDIDATE A COMMUNIQUER ET A PROMOUVOIR LES SCIENCES AUPRES DES PLUS JEUNES

D. LA MAITRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE EST SOUHAITABLE :

- Pour la présentation des travaux de recherche de la candidate lors de la semaine de remise des Prix qui se déroule à Paris.
- Pour pouvoir bénéficier pleinement de la formation en « Management et Leadership » dispensée en français.
- Pour pouvoir bénéficier de l'exposition médiatique grâce aux différents événements (interviews...) qui lui seront proposés.



4. PRIX : DÉFINITION ET UTILISATION

a. DEFINITION

Les Prix du programme Jeunes Talents France L'Oréal-UNESCO Pour les Femmes et la Science sont au nombre de 35.

- Les candidates récompensées dans la catégorie « Doctorante » reçoivent une dotation d'un montant de 15 000 euros chacune.
- Les candidates récompensées dans la catégorie « Post-doctorante » reçoivent une dotation d'un montant de 20 000 euros chacune.

Le paiement des dotations est versé directement aux Jeunes Talents par la Fondation L'Oréal courant septembre, et après avoir reçu les documents originaux nécessaires pour le transfert bancaire.

Chaque bénéficiaire devra se renseigner sur la fiscalité liée à cette dotation.

Les dotations sont non reconductibles.

Elles sont cumulables avec d'autres allocations : autres donations, prix, salaire et financements de doctorats et post-doctorats.

b. UTILISATION

La dotation allouée aux jeunes chercheuses vise à encourager et soutenir leur recherche en France - métropole ou dans les Outre-mer.

Quelques exemples d'utilisation:

- Achat de matériel informatique ou matériel de pointe. Il est entendu que les dotations ne doivent en aucun cas se substituer aux responsabilités du laboratoire vis-à-vis de ses chercheuses. De ce fait, les dotations ne peuvent pas être utilisées pour se procurer de l'équipement de laboratoire de base.
- Déplacements en France ou à l'étranger pour rencontrer des expert(e)s ou créer des collaborations.
- Financement pour assister à des conférences, congrès, formation/acquisition de connaissances, création d'un business plan etc.
- Financement pour des gardes d'enfants pour pouvoir assister à des conférences et congrès par exemple.
- Achat d'articles scientifiques.



5. CANDIDATURES

Les candidatures se font par les candidates elles-mêmes uniquement à travers la plateforme en ligne : https://www.forwomeninscience.com

Le dossier de candidature doit être rédigé intégralement en français à l'exception des lettres de recommandation qui peuvent être rédigées en anglais.

Une candidature n'est considérée complète que lorsqu'elle comporte l'ensemble des éléments suivants :

- Un résumé vulgarisé des travaux de recherche en <u>200 mots maximum</u> et rédigé en français (à destination d'un panel d'experts scientifiques),
- Une description détaillée des travaux de recherche de <u>2 pages</u> <u>maximum</u> (en incluant les références) et rédigée en français (**Texte justifié**, **police Times New Roman**, taille 12 avec interligne simple). Si des expériences sur les animaux sont réalisées dans le cadre des travaux de recherche, elles doivent être décrites en détails dans la partie méthodologie. La nécessité du recours à l'expérimentation animale ou l'absence d'alternative doit être justifiée. Une candidature sera considérée comme complète si elle contient une description détaillée du projet de recherche et de sa méthodologie.
- Un budget estimatif détaillant les dépenses envisagées pour appuyer la cohérence et le réalisme des travaux de recherche. Ce budget ne doit pas excéder 15 000 € pour les doctorantes et 20 000 € pour les chercheuses post-doctorantes (sous forme de tableau avec les dépenses prévisionnelles). Si le budget estimatif se trouve être inférieur à la somme allouée, le surplus pourra être dépensé après l'année qui suit le Prix (il n'y a pas de durée limitée pour son utilisation).
- Au moins deux lettres de recommandation rédigées en français ou en anglais, chacune évaluant la qualité du CV, l'originalité du projet et mentionnant les dimensions relationnelles et humaines de la candidate.



- Une liste des publications de la candidate (des plus récentes aux plus anciennes), ainsi que :
 - pour les doctorantes : les 2 publications (article, brevets, communications orales, posters...) publiées ou en cours de publication.
 - pour les post-doctorantes : les 2 publications (publications scientifiques, brevets...) les plus importantes.
- Les copies des diplômes ou certificats obtenus à partir du master dans leur langue d'origine.
- Un CV détaillé de 2 pages maximum comprenant la formation, les actions de diffusion, les engagements de la candidate, etc.
- Une lettre de motivation détaillant les raisons pour lesquelles vous avez décidé de candidater, ainsi que celles qui feraient de vous une ambassadrice de la cause de la Fondation L'Oréal For Women in Science.

A noter:

Les dossiers incomplets ou reçus après la date limite, de même que les candidatures ne répondant pas aux conditions énoncées ci-dessus, ne seront pas pris en considération.

Le jury est soumis à un devoir de confidentialité par rapport aux pièces qui lui sont confiées.

6. SÉLECTION DES JEUNES TALENTS

Les candidates seront présélectionnées par un comité d'experts et d'expertes puis présentées à un jury indépendant composé de membres de l'Académie des sciences.

Vous trouverez en annexe 2 la grille d'évaluation et les coefficients associés à chaque critère.

Sa décision est finale et sans appel. Elle ne peut être ni contestée ni sujette à des explications ou à des justifications.

Les résultats seront communiqués par téléphone et par courriel aux 35 bénéficiaires à l'issue des délibérations du jury d'attribution des dotations. Ils devront demeurer confidentiels jusqu'à la cérémonie de remise des Prix.

7. ACTIONS COLLABORATIVES DES JEUNES TALENTS

- Poursuivre le travail de recherche pour lequel le Prix du programme Jeunes Talents France L'Oréal-UNESCO Pour les Femmes et la Science a été obtenu.
- Réaliser les dépenses détaillées dans le budget estimatif du dossier de candidature.
- Remplir le questionnaire bilan partagé par la Fondation L'Oréal sur les travaux de recherche, objet de la dotation, dans l'année qui suit l'attribution du Prix.
- Participer à la formation en « Management et Leadership » ainsi qu'à la cérémonie de remise des Prix qui se tiendra à Paris, probablement en octobre 2023. La participation à ces événements est obligatoire, les frais de transport et d'hébergement, pour les bénéficiaires vivant en province, seront pris en charge par la Fondation L'Oréal.
- Accepter d'être sollicitée pour participer au programme L'Oréal Pour les Filles et la Science destiné à susciter des vocations scientifiques chez de jeunes lycéennes.

8. COMMUNICATION

Les Jeunes Talents indiqueront le Prix dans les communications qui en résulteront sous le nom

« Le Prix Jeunes Talents France L'Oréal-UNESCO Pour les Femmes et la Science ».

Elles seront amenées à être photographiées, filmées et interviewées pour des objectifs non commerciaux et liés à la communication du programme L'Oréal-UNESCO Pour les Femmes et la Science et du programme Pour les Filles et la Science. Ces photos, vidéos et textes pourront être utilisés à des fins de publications écrites et audiovisuelles, permettant une diffusion aux médias français et internationaux. Une autorisation de droit à l'image écrite devra être signée par chacune des bénéficiaires à la signature du contrat.



9. CALENDRIER PRÉVISIONNEL

- Lancement de l'appel à candidature : 16 janvier 2023
- Clôture des candidatures : 27 février 2023
- Premier examen des candidatures par le comité d'expert(e)s : mars 2023
- Sélection finale par le jury : mai 2023
- Cérémonie de remise des Prix : octobre 2023

10. RÈGLEMENT

La participation à l'appel à candidature du programme Jeunes Talents France L'Oréal-UNESCO *Pour les Femmes et la Science* vaut acceptation du présent règlement.

11. NOUS CONTACTER

Pour toute question relative au règlement, veuillez consulter la FAQ en ligne sur la plateforme www.forwomeninscience.com.



ANNEXE 1

LISTE DES DISCIPLINES SCIENTIFIQUES

Cette classification des disciplines est basée sur la Classification révisée du domaine de la science et de la technologie (FoS) du Manuel de Frascati de l'OCDE et adaptée pour le programme L'Oréal-UNESCO Pour les Femmes et la Science et n'est pas sujette à discussion.

SCIENCES FORMELLES

MATHEMATIQUES

- Mathématiques appliquées
- Mathématiques pures
- Statistiques et probabilités
- Biomathématiques

INFORMATIQUE ET SCIENCES DE L'INFORMATION

- Informatique
- Sciences de l'information
- Bio-informatique
- Intelligence artificielle (IA)

SCIENCES PHYSIQUES

CHIMIE

- Chimie analytique
- Chimie des colloïdes
- Chimie inorganique
- Chimie organique
- Science des polymères
- Electrochimie (piles sèches, batteries, piles à combustible, corrosion des métaux, électrolyse)
- Nanomatériaux
- Chimie nucléaire
- Chimie macromoléculaire
- Biochimie
- Chimie médicinale
- Chimie physique
- Phytochimie
- Chimie des matériaux

PHYSIQUE

- Astronomie (y compris astrophysique, sciences spatiales)
- Atomique (physique atomique et effet Moessbauer)
- Moléculaire et chimie physique : collision, interaction avec la radiation
- Résonance magnétique
- Physique de la matière condensée (incluant la physique des éléments anciennement solides, supraconductivité)
- Physique des fluides et des plasmas (y compris physique des surfaces)
- Physique nucléaire
- Optique (y compris optique laser et optique quantique)
- Acoustique
- Physique des particules et des champs
- Mécanique
- Physique moléculaire
- Physique chimie
- Physique des solides
- Physique théorique
- Thermodynamique



SCIENCES DE LA VIE ET DE L'ENVIRONNEMENT

SCIENCES BIOLOGIQUES

- Biologie théorique et mathématique
- Cryobiologie
- Biologie de l'extrêmophile
- Chronobiologie
- Biologie évolutive (Anthropologie : Archéo-biologie)
- Biochimie
- Biologie moléculaire
- Méthodes de recherche biochimique
- Préservation de la biodiversité
- Biophysique
- Biologie cellulaire
- Microbiologie
- Embryologie et biologie du développement
- Écologie
- Génétique et hérédité
- Biologie marine, biologie des eaux douces, limnologie
- Mycologie
- Sciences végétales, botanique
- Biologie de la reproduction
- Virologie
- Zoologie, ornithologie, entomologie, biologie des sciences comportementales
- Neurosciences
- Physiologie cellulaire
- Epigénétique
- Paléontologie
- Radiobiologie
- Ethologie
- Biologie humaine
- Symbiose
- Biotechnologie
- Cellules souches
- Métabolisme
- Enzymologie
- Bio-ingénierie
- Immunologie

MEDECINE FONDAMENTALE

- Anatomie et morphologie
- Génétique humaine
- Immunologie
- Chimie médicinale
- Neurosciences (y compris psychophysiologie)
- Pathologie
- Pharmacologie et pharmacie
- Physiologie (y compris cytologie)
- Toxicologie



MEDECINE CLINIQUE

- Allergie
- Andrologie
- Anesthésiologie
- Systèmes cardiaques et cardiovasculaires
- Neurologie clinique
- Médecine des soins intensifs et médecine d'urgence
- Dentisterie, chirurgie et médecine buccales
- Dermatologie et maladies vénériennes
- Endocrinologie et métabolisme (y compris diabète, hormones)
- Gastroentérologie et hépatologie
- Médecine générale et interne
- Gériatrie et gérontologie
- Hématologie
- Obstétrique et gynécologie
- Oncologie
- Ophtalmologie
- Orthopédie
- Otorhinolaryngologie
- Pédiatrie
- Maladie vasculaire périphérique
- Psychiatrie
- Radiologie, médecine nucléaire et imagerie médicale
- Appareils respiratoires
- Rhumatologie
- Chirurgie
- Transplantation
- Urologie et néphrologie

SCIENCES DE LA SANTE

- Épidémiologie
- Maladies infectieuses
- Nutrition, diététique
- Médecine du travail
- Parasitologie
- Santé publique et environnementale
- Science du sport et des activités physiques
- Toxicomanie
- Médecine tropicale

BIOTECHNOLOGIE DE LA SANTE

- Biotechnologies de la santé
- Technologies impliquant la manipulation de cellules, tissus, organes ou l'organisme complet (reproduction assistée)
- Technologies impliquant l'identification du fonctionnement de l'ADN, des protéines (diagnostic génétique et interventions thérapeutiques, pharmacogénomique, thérapie génique et recombinants)
- Biomatériaux (liés aux implants, appareils et capteurs médicaux)
- Science forensique



SCIENCES DE LA TERRE ET SCIENCES CONNEXES DE L'ENVIRONNEMENT

- Recherche climatique
- Sciences de l'environnement
- Géochimie et géophysique
- Géologie
- Géosciences, pluridisciplinaire
- Météorologie et sciences de l'atmosphère
- Minéralogie
- Océanographie, hydrologie, ressources en eau
- Paléontologie
- Géographie physique
- Volcanologie
- Ecologie
- Science des sols
- Contamination et gestion des déchets

SCIENCES AGRICOLES

- Biotechnologie agricole et biotechnologie alimentaire
- Agriculture
- Agronomie, sélection végétale et protection des végétaux
- Science des animaux et des produits laitiers
- Pêche
- Sylviculture
- Technologie MG (productions animales et végétales)
- Clonage du bétail, sélection assistée par marqueurs, diagnostics (puces à ADN et biocapteurs pour la détection précoce/ précise de pathologies)
- Technologies de production de biomasse de matières premières, bio-pharming
- Horticulture, viticulture
- Science des sols
- Science vétérinaire
- Chimie agricole
- Génie agricole
- Elevage
- Phytopathologie



SCIENCES DE L'INGENIEUR ET DE LA TECHNOLOGIE

GENIE - Ingénierie architecturale

CIVIL - Génie civil

- Ingénierie de construction, études des infrastructures urbaines

- Ingénierie des transports

GENIE ELECTRIQUE, ELECTRONIQUE ET TECHNOLOGIE DE

L'INFORMATION

- Automatisation et supervision

Génie des systèmes de communication
Équipement informatique et architecture
Ingénierie électrique et électronique

- Robotique et automatismes

TélécommunicationsMicroélectroniques

- Appareils de détection (radar, sonar, lidar)

GENIE MECANIQUE

- Génie aérospatial

- Mécanique appliquée

- Ingénierie audio, analyse de fiabilité

- Ingénierie mécanique

- Ingénierie liée au nucléaire (physique nucléaire dans Physique)

- Thermodynamique

GENIE CHIMIQUE

Génie chimique (plantes, produits)Génie des procédés chimiques

GENIE ECOLOGIQUE

- Génie écologique et géologique, géotechnique

- Génie maritime, navires

- Exploitation minière et traitement des minéraux

- Génie océanique

- Génie pétrolier, (combustibles, carburants), énergie

et carburants - Télédétection

GENIE
DES MATERIAUX

- Céramique

- Revêtement et films

- Composites (incluant stratifié, plastiques renforcés, cermets, textiles en fibres synthétiques et naturelles combinées ; composites chargés)

- Génie des matériaux

- Papier et bois

- Textiles (incluant teintures, couleurs et fibres synthétiques)



GENIE **BIOMEDICAL**

- Ingénierie médicale
- Technologie de laboratoire médical (comprenant l'analyse d'échantillons en laboratoire ; technologies de diagnostic)
- Intelligence artificielle appareils assistés

BIOTECHNOLOGIE

- Bioremédiation, biotechnologies du diagnostic (puces à ADN et **ENVIRONNEMENTALE** biocapteurs) dans la gestion de l'environnement
 - Biotechnologie environnementale
 - Éthique liée à la biotechnologie environnementale

BIOTECHNOLOGIE INDUSTRIELLE

- Technologies de biotransformation (processus industriels s'appuyant sur des agents biologiques pour mener le processus), biocatalyse, fermentation
- Bioproduits (produits fabriqués à partir de matériaux biologiques comme matières premières)
- Biomatériaux, bioplastiques, biocarburants, produits chimiques fins et en vrac bio-dérivés, matériaux nouveaux bio-dérivés
- Biotechnologie industrielle

NANO-**TECHNOLOGIES**

- Nanomatériaux (production et propriétés)
- Nanoprocessus (applications à l'échelle nanométrique



ANNEXE 2 GRILLE D'EVALUATION

CRITÈRE	DESCRIPTION	COEFFICIENT MULTIPLICATEUR
Résumé des travaux de recherche	Le résumé de la recherche est formulé en termes clairs et ne compte pas plus de 200 mots.	2
Travaux de recherche	Les travaux de recherche décrivent l'ensemble des travaux en cours d'accomplissement au moment de la candidature. Le plan de recherche sera décrit dans son ensemble, ainsi que la portée, la nouveauté, et les répercussions possibles de la recherche. Pertinent et bien préparé, il illustre un esprit novateur et créatif. Il ne compte pas plus de 2 pages.	5
Méthodologie	Le design expérimental est clair. Les technologies utilisées sont en adéquation avec les objectifs du projet. Le projet est faisable dans les délais impartis.	3
Lettres de recommandation	Seront évaluées la qualité et la pertinence des lettres.	2
Contribution scientifique	Les travaux de recherche devront contribuer au savoir dans le domaine de recherche de la candidate et permettre de promouvoir les travaux scientifiques, en France et à l'étranger.	
	Capacité à proposer des solutions scientifiques à des enjeux de société auxquels l'Humanité fait face.	2



CRITÈRE	DESCRIPTION	COEFFICIENT MULTIPLICATEUR
Dossier académique	Excellence du dossier : nombre, qualité et impact des publications, présentations à des congrès, brevets, etc	3
Utilisation de la dotation	Un budget estimatif qui n'excède pas 15 000 € pour les doctorantes et 20 000 € pour les post-doctorantes.	2
Parcours et engagement	Appréciation des étapes notables du parcours de la candidate (obstacles rencontrés, reconversion etc.) et/ou de son engagement en faveur de la cause des femmes et filles en sciences (mentorat, intervention dans les établissements scolaires, vie associative etc).	1

TOTAL = 100 points

MOYENNE sur 5 points

Les dossiers des candidates sont évalués selon 8 critères grâce à une échelle analogique à 5 scores.



EN PARTENARIAT AVEC



